



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DATAR

Question écrite n° 73637

## Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver au récent rapport annuel de la Cour des comptes à l'égard de la DATAR. Ce rapport signale qu'Invest France Network (IFN), créée en 1996 par la DATAR pour rechercher des investissements internationaux, fait double emploi avec l'Agence française pour les investissements internationaux AFII), créée en 2001 puisqu'elle regroupe les bureaux de la DATAR à l'étranger. Dans un souci d'économie, une clarification s'impose.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73637

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1193